Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 087-218700904-20260306-202610-DE

COMMUNE de BEAUMONT DU LAC (Haute-Vienne)

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 06 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le six mars à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Beaumont du Lac dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Serge ROUGIER, Maire.

Membres en exercice : 10 **Présents : 7** **Votants : 8**

Quorum : 6

Présents : BELMON Patrick, CHASTEL Yann, GRANDAUD Gilbert, LAUCOURNET Jean-Marie, LAY Jean-Pierre, ORIAL Brigitte, ROUGIER Serge ;

Excusés : FLACASSIER Rachel (procuration à Serge ROUGIER);

Absents : BEURRIER Dimitri, MARTIN Sébastien.

Monsieur Jean-Pierre LAY a été élu secrétaire de séance.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 février 2026.

2026/10 - Adhésion à la SPA

Vu l'article L 211-24 du code rural,

Considérant que la commune de Beaumont du Lac ne dispose pas d'une fourrière communale,

Considérant que chaque année la commune verse une redevance fourrière à la SPA pour bénéficier de ce service,

Monsieur le Maire, sur proposition de la S.P.A., demande au Conseil Municipal l'autorisation de signer la convention correspondante à ce service pour l'année 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à 08 voix pour, 00 voix contre, 00 abstentions :

- **autorise** Monsieur le Maire à signer la convention précitée.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que ci-dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme.

Le président de séance

M Serge ROUGIER

MAIRIE DE BEAUMONT-DU-LAC 87 (H.-V.)

Le Secrétaire de séance

M Jean Pierre LAY

Transmis en Préfecture le 12 mars 2026, publié le 12 mars 2026.